

# Un territoire, une vision : le modèle du RALSAR dans Lanaudière

Colloque sur l'eau du RAPPEL

4 avril 2025

# Plan de la présentation

- Présentation du RALSAR.
- Partenariat avec la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez (MUNSAR).
- Partenariat avec l'OBV L'Assomption.
- Planification quinquennale du RALSAR 2025-2030.

# Présentation du RALSAR

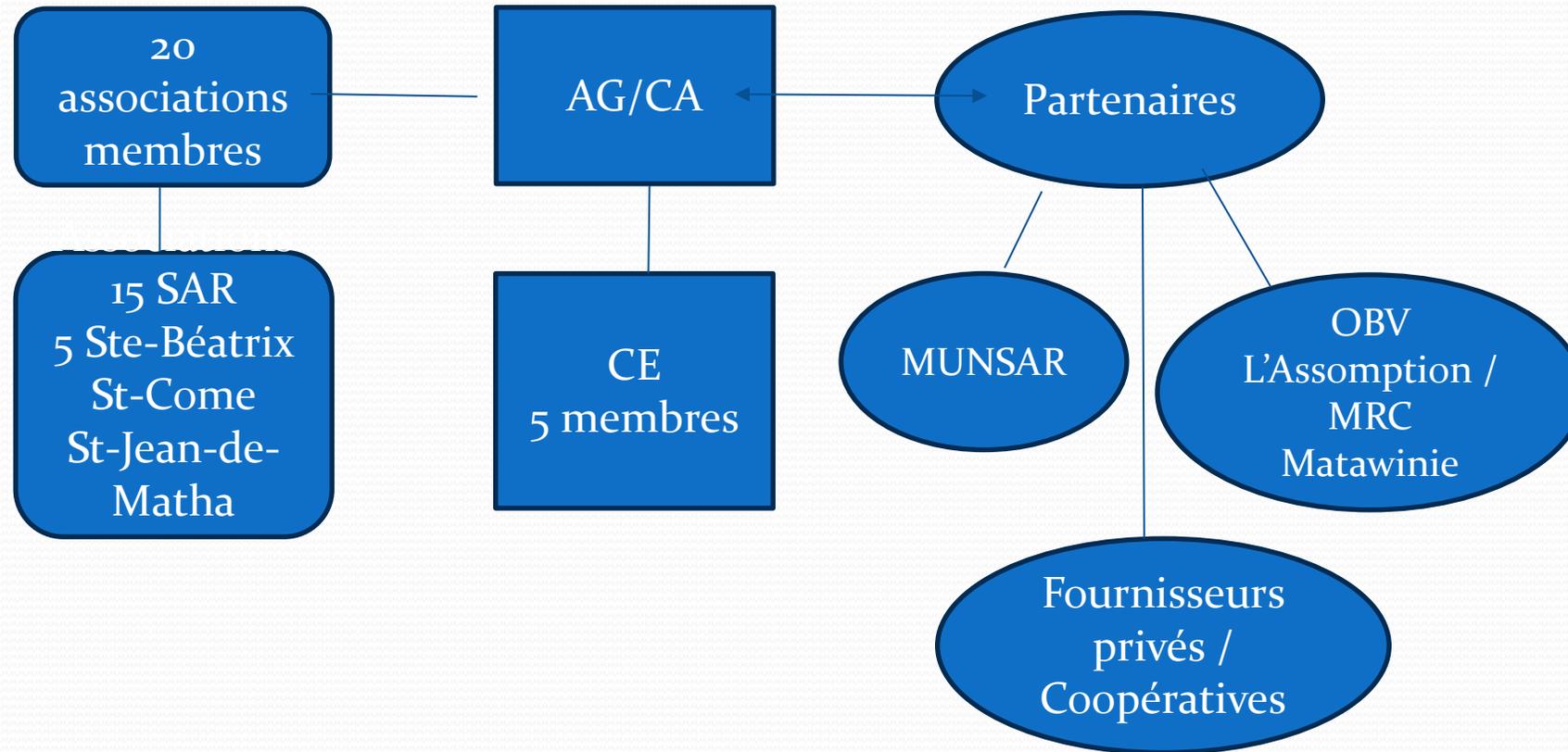
- Historique
- Structure
- Mission
- Objectifs
- Enjeux

# Historique

- Créé le 15 avril 2008 au Registraire des entreprises du QC.
- Membres fondateurs : 11 associations de lac de Saint-Alphonse-Rodriguez (SAR).
- Objectifs initiaux :
  - encourager la collaboration et la concertation entre les associations de lac;
  - travailler en collaboration avec la municipalité de SAR.
- Septembre 2015 : ouverture aux associations de lac hors SAR.
- Février 2025 : 20 associations de lac membres.



# Structure



# Mission

Prévention, protection et restauration des lacs sur le territoire des associations membres sont au cœur de nos intérêts.

Nos piliers sont notamment :

- La mise en commun d'information.
- La concertation.
- Le réseautage.
- La disponibilité d'un site Internet : [www.ralsar.com](http://www.ralsar.com).



# Objectifs



- Soutenir les associations dans la réalisation de leur mandat.
- Consulter les associations sur leurs enjeux.
- Assurer un partage de l'information et des réalisations.
- Collaborer avec la MUNSAR et l'OBV l'Assomption dans les dossiers d'intérêt.
- Assurer une représentation auprès de MUNSAR sur la réglementation et/ou les problèmes communs des associations.

# Enjeux

## Associations

- Relève au sein des CA.
- Participation à la vie associative.
- Acquisition et maintien des connaissances en matière de santé des lacs.
- Financement et accompagnement pour les projets en environnement.

## RALSAR

- Adhésion des associations à la planification quinquennale 2025-2030 du RALSAR.
- Réalisation de la planification quinquennale 2025-2030.
- Renforcement du partenariat entre les associations.
- Maintien et développement des collaborations avec la MUNSAR et les autres partenaires externes.

# Partenariat avec la MUNSAR

- MUNSAR en bref
- Orientations et enjeux
- Partenariat RALSAR/MUNSAR



# MUNSAR

## Orientations

- Santé des lacs : orientation de la planification stratégique - élément clé du développement de MUNSAR.
- Projet de plan d'urbanisme tourné vers l'environnement.
- Programme de subvention pour les initiatives en environnement.
- Prise en charge financière et matérielle des prises de mesures pour le RSVL (soutien des associations pour la transparence).
- Reconnaissance du RALSAR comme partenaire.
- Influence sur les municipalités adjacentes.

## Enjeux

- Application ardue des règlements touchant les milieux humides et hydriques.
- Financement limité pour les initiatives en environnement.
- Accompagnement des associations pour l'analyse des données et le soutien dans les actions préventives.
- Difficulté de recrutement et rétention du personnel spécialisé en environnement.
- Nouveau maire ou nouvelle mairesse en 2025.

# Partenariat avec MUNSAR

Panneaux d'interprétation sur l'histoire des associations de lacs (2017).



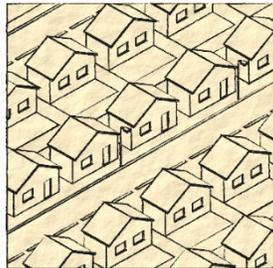
Panneaux sur le nettoyage des embarcations et équipements nautiques (2019).

Séances de formation (OBV/MUNSAR) sur le myriophylle à épis et la détection et le suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (2019).



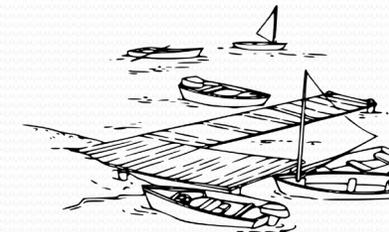
# Partenariat avec MUNSAR (suite)

Soutien à la réflexion sur l'application du *Règlement sur les usages conditionnels* (location à court terme) (2022).



Commentaires sur les projets de révision du Plan d'urbanisme et des règlements afférents (2022).

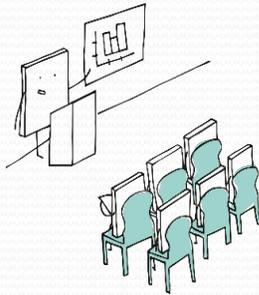
Comité de travail conjoint mandaté pour élaborer un *Code de navigation de plaisance* sur les plans d'eau motorisés ou non motorisés (2022-2024).



# Partenariat avec MUNSAR (suite)

Comité de travail conjoint pour tenir deux rencontres de consultation des associations de lacs.

- En avril 2019, sur les enjeux et préoccupations.
- En mai 2024, sur l'établissement d'un plan directeur de lac.



Comité de travail conjoint en vue de deux rencontres citoyennes portant sur la santé des lacs.

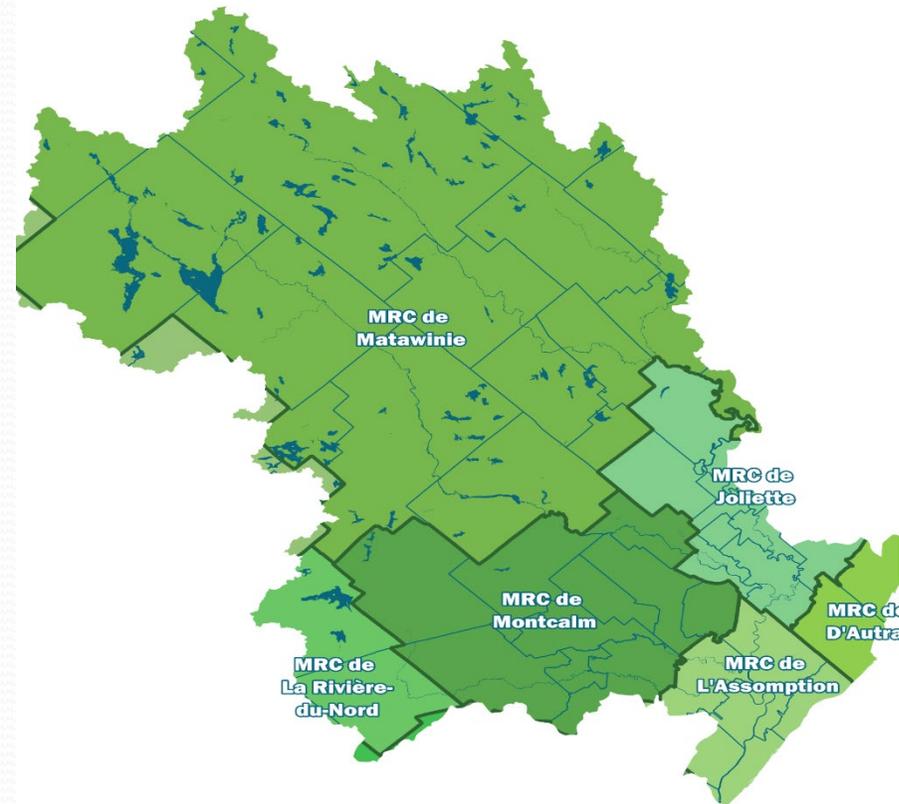
- En avril 2024, thème de la conférence : *Le plan directeur de lac, un outil essentiel pour la protection des lacs* (RAPPEL).
- En avril 2025, thème de la conférence : *Protéger nos lacs : Bonnes pratiques citoyennes à l'échelle du bassin versant* (RAPPEL).



**Partenariat avec  
l'Organisme de bassins  
versants (OBV)  
de l'Assomption**

# Partenariat avec l'OBV L'Assomption

- Le RALSAR est membre :
  - du CA de l'OBV depuis 2019;
  - de la *Table de concertation* de l'OBV depuis 2022, pour la conception et le suivi du Plan directeur de l'eau 2024-2034 et de son plan d'action.
- Implication au plan d'action 2020-2025 de l'OBV pour la lutte contre le myriophylle à épis.
- Participation de 13 associations de lacs du RALSAR au projet de détection des PAEE de l'OBV
- Formation sur les paramètres liés à la santé des lacs (2025).



**Planification quinquennale  
RALSAR  
2025-2030**

# Planification quinquennale 2025-2030

- Une planification quinquennale pour :
  - Développer une **vision commune** sur la santé des lacs.
  - **Identifier** les besoins/dossiers communs des associations.
  - **Mobiliser** les associations autour de ces dossiers.
  - Intervenir de façon proactive auprès des différents partenaires.
  - **Planifier et agir** sur le processus d'eutrophisation des lacs sur le long terme.

# Planification quinquennale 2025-2030

- Cinq priorités
- Douze objectifs
- Vingt-trois actions partagées entre les partenaires (Municipalités, MRC, organismes externes)

# PRIORITÉ 1 : L'état trophique des lacs soumis aux nouveaux éléments issus de la nature ou des activités humaines et difficulté à bien évaluer leurs impacts.

## Objectifs

- Établir un **tableau de bord intégré** de l'état trophique de chacun des lacs du RALSAR. (Un portrait).

## Actions

- Identification, cueillette et mise en forme des informations et données disponibles.
- Soutien pour l'analyse des échantillons d'eau pour la qualité de l'eau de baignade et de l'état trophique du lac.
- Intégration de nouvelles données aux fins des mesures :
  - bathymétrie, périphyton, temps de renouvellement de l'eau, profils verticaux (température et concentration de l'oxygène dissous), etc.
- Caractérisation des bassins versants des lacs.

# PRIORITÉ 1 : L'état trophique des lacs soumis aux nouveaux éléments issus de la nature ou des activités humaines et difficulté à bien évaluer leurs impacts. (Suite)

## Objectifs

- Soutenir la mise en place de **stratégies d'intervention adaptées à chaque lac.**

## Actions

- Formation des associations de lacs sur les paramètres liés à la santé des lacs.
- Suivi de la conformité :
  - des installations sanitaires et du respect des normes d'entretien dans les bassins versants.
  - des bandes riveraines et des actions sur les non-conformités.
- Soutien pour l'élaboration d'un plan d'intervention selon les analyses et résultats obtenus.
- Disponibilité d'outils de sensibilisation / communication sur la santé des lacs.

## PRIORITÉ 2 : Présence des plantes aquatiques exotiques et indigènes envahissantes (PAEIE)

### Objectifs

- **Agir sur les causes potentielles** de la prolifération des PAEIE.
- **Connaître les techniques d'intervention** pour contrôler, réduire ou éradiquer la prolifération des PAEIE.
- **Évaluer** le degré de prolifération des PAEIE dans le temps.
- **Faire connaître** les mesures externes de prévention.

### Actions

- Documentation des causes potentielles et répertoire des actions de sensibilisation et de prévention.
- Portfolio des pratiques probantes en matière de contrôle, de réduction et d'éradication de ces plantes.
- Soutien à la réalisation d'un relevé des herbiers, identification des plantes aquatiques, mise à jour et mesures de croissance et d'envahissement.
- Identification des stations de lavage sur le territoire et leur accès.

## PRIORITÉ 3 : La participation à la vie associative, **la relève**, le financement et l'accompagnement pour les initiatives sur la santé des lacs et en environnement.

### Objectifs

- **Accroître** les moyens financiers.
- **Mobiliser** les bénévoles autour d'un enjeu spécifique.
- **Outiller** les bénévoles.

### Actions

- Élaboration d'une stratégie de financement pérenne pour les associations de lac.
- Création des équipes interlacs (un réseau) pour des enjeux spécifiques.
- Relance du *Réseau de soutien et d'intervention sur la qualité de l'eau*.
- Identification des outils de sensibilisation / communication.

## PRIORITÉ 4 : Encadrement et suivi de l'application de la réglementation sur la sécurité nautique et la navigation de plaisance.

### Objectifs

- **Poursuivre l'harmonisation** du code de conduite de navigation tout en tenant compte des **particularités des lacs.**

### Actions

- Collaboration avec la Municipalité dans l'application du code de conduite de navigation et de son harmonisation.
- Description de l'état de la réglementation de Transport Canada sur tous les lacs et des particularités de chacun.

## PRIORITÉ 5 : Un apport d'eau important et plus fréquent lié aux changements climatiques – inondation.

### Objectifs

- **Documenter les situations** vécues d'apport d'eau et d'inondation.
- **Favoriser une gestion sécuritaire** des barrages.

### Actions

- Documentation des impacts sur les lacs et leurs bassins versants.
- Suivi de la caractérisation des zones et cours d'eau à risques.
- Un plan de surveillance et d'inspection pour assurer la conformité des barrages.
- Un plan de mesure d'urgence actualisé.

**Merci**

**Questions ?**